LIVRE BLEU DU MARITIME 2027

LES PRIORITÉS QUI NOUS RASSEMBLENT



11 MILLIONS D'EMPLOIS
DÉPENDENT DE LA MER !

www.cluster-maritime.fr

Cluster Maritime Français
Cap sur la croissance bleue

contact@cluster-maritime.fr

Sommaire

03 • *Ils ont construit ce livre*

04 • *Une démarche collective, des propositions pour toutes et tous*

05 • *Le mot de la Présidente du CMF*

07 • *Préface : la France a rendez-vous avec la mer*

15 • *8 propositions pour une politique maritime à la hauteur de nos enjeux*

29 • *Conclusion - Une ambition maritime pour la France*

30 • *Le maritime en chiffres*

31 • *Notre synthèse en 4 pages - QR code*

Ils ont construit ce livre



Une démarche collective, des propositions pour toutes et tous

Ce document a été élaboré par le Cluster Maritime Français, en étroite collaboration avec l'ensemble des fédérations représentant la filière maritime. Il s'inscrit dans une démarche collective visant à porter une vision stratégique commune de l'avenir maritime de la France.

À qui s'adresse-t-il ?

À travers ce livre bleu, l'ambition est de sensibiliser les décideurs publics, mais également le grand public et l'ensemble des citoyens, à l'importance fondamentale de la mer pour notre pays.

Au-delà des enjeux économiques, industriels, environnementaux et stratégiques qu'elle représente, la mer constitue une opportunité exceptionnelle pour la France. Ce projet entend ainsi rappeler la chance que représente notre espace maritime, la richesse qu'il incarne et la nécessité d'en faire un sujet central des choix politiques à venir.

Le mot de la Présidente du Cluster Maritime Français



Nathalie Mercier-Perrin

"SOUVERAINETÉ, CROISSANCE, EMPLOI : RIEN NE SE FERA SANS LA MER"

La France est une grande puissance maritime. Avec le **deuxième espace maritime mondial** et une présence sur **tous les océans** grâce aux outre-mer, notre pays dispose d'un potentiel exceptionnel. Il peut compter sur des filières d'excellence, des entreprises innovantes, des ports, des marins, des industriels et des chercheurs reconnus dans le monde entier.

De nombreux défis nous attendent. Les tensions internationales, la compétition mondiale et le changement climatique bouleversent nos échanges, nos activités et nos littoraux. Pour y faire face, nous avons besoin d'une politique maritime **claire** et **ambitieuse**, portée dans la durée à la hauteur des enjeux. **Car la mer est au cœur de notre quotidien**. Elle permet de nous approvisionner, de nous nourrir, de produire, de nous faire grandir, de protéger nos intérêts et de faire vivre **11 millions d'emplois.**

La mer contribue aussi à faire société : **11 millions de Françaises et de Français pratiquent régulièrement des loisirs nautiques,** tandis que nos grandes courses au large, fêtes maritimes et notre patrimoine naval font vivre une culture maritime commune.

Aucun de ces défis ne pourra être relevé séparément. Le maritime forme **un tout**. C'est pourquoi près de **12 000 entreprises et organisations** rassemblées autour du **Cluster Maritime Français** ont contribué à **construire** ce Livre Bleu. Nous avons voulu faire émerger ce qui, au-delà de la diversité de nos filières, nous rassemble et **constitue nos priorités communes.** Cette démarche collective vient compléter, et non remplacer, les propositions et les **ambitions portées par chaque filière, dont la voix doit pleinement être entendue.**

Ce Livre Bleu porte la vision et les priorités **partagées** de **toute la communauté maritime française**. À l'approche de l'élection présidentielle, nous appelons les candidats et les responsables publics à **s'en saisir** et à faire de la mer une priorité nationale. **Faire le choix de la mer**, c'est faire le choix de **l'avenir de la France à la hauteur de ses atouts**.

Nathalie Mercier-Perrin

Préface : La France a rendez-vous avec la mer

La mer, une priorité nationale

Pourquoi parler aujourd'hui de la puissance maritime française ? Parce que la mer est la clé de notre souveraineté, le moteur de notre économie, le socle de notre avenir commun et une source de fierté nationale. La mer nous soigne, nous nourrit, nous fait rêver et nous fait voyager. Partout dans le monde, les crises climatiques, énergétiques, alimentaires et géopolitiques rappellent une évidence que nous ne pouvons plus ignorer : **lorsque nos équilibres se fragilisent, l'océan redevient notre point d'ancrage**. Source de vie, régulateur du climat, espace d'échanges et de ressources, l'océan soutient nos économies, inspire nos innovations.

Mais dans un monde où les tensions s'aiguisent, aucun océan n'est pacifique. Nos mers et océans sont des endroits de convergences et de rivalités, où se jouent le commerce mondial, les flux énergétiques, la recherche scientifique, la protection des écosystèmes et l'affirmation des souverainetés.

Face à ces enjeux, **la France possède un atout exceptionnel : la deuxième zone maritime mondiale avec 11 millions de kilomètres carrés, répartie sur tous les océans.** Grâce à ses outre-mer, notre pays contribue à **44 % de l'espace maritime européen**. Cet héritage est une responsabilité, mais aussi une chance : celle de faire de la mer un projet collectif, au service de notre avenir commun.

Car la France maritime n'est pas une idée lointaine. Elle est dans chaque **produit transporté par mer (plus de 7 sur 10),** dans chaque respiration que l'océan permet, et dans la vie de millions de Françaises et de Français, dont les destins, les métiers et les horizons restent intimement liés à la mer.

Ce Livre bleu du maritime incarne cette ambition : rassembler les forces vives du pays (État, collectivités, entreprises, scientifiques, associations, citoyens…) autour d'une même conviction : l'avenir de la France sera toujours maritime.

Notre ambition maritime est stratégique, parce qu'elle engage notre indépendance alimentaire, minérale, énergétique et numérique.

Elle est **économique**, parce qu'elle structure nos emplois et nos innovations. Elle est **politique,** parce qu'elle exprime une volonté **: celle d'une France qui choisit la mer pour rester libre, forte et souveraine**.

L'Océan, bien commun de l'humanité

Être une puissance maritime, c'est comprendre que **protéger l'océan, c'est protéger la vie,** mais aussi nourrir une fierté profonde d'assumer ce rôle devant le monde. L'océan est notre premier rempart face aux dérèglements du climat. **Il absorbe chaque année près d'un tiers du CO_2 que nous émettons, retient 90% de la chaleur excédentaire et produit plus de la moitié de l'oxygène que nous respirons**. Il régule les grands équilibres de la planète, amortit les extrêmes climatiques, et sans lui, nos trajectoires climatiques seraient déjà irréversibles. La mer nous soigne par ses bienfaits thérapeutiques, nous nourrit de ses richesses, nous fait rêver d'horizons infinis et nous fait voyager vers de nouveaux mondes.

Entre la vie et la mer, le lien est intime, fondamental, indissociable. L'océan est aussi un **espace de vie d'une richesse inouïe** : **plus de 250 000 espèces identifiées, des millions encore inconnues,** et une biodiversité qui nourrit la science, la technologie et la médecine. Des découvertes marines ont déjà ouvert la voie à des progrès majeurs (dans la lutte contre le cancer, les maladies neurodégénératives ou les résistances antimicrobiennes) et inspirent aujourd'hui les technologies biomimétiques du futur.

La mer demeure également un **pilier de la sécurité alimentaire mondiale** : près de **3 milliards d'êtres humains dépendent chaque jour de ses ressources.** C'est dire combien la préserver, c'est aussi protéger la vie, et affirmer avec fierté notre responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Enfin, la mer est une chance pour notre **souveraineté minérale et énergétique** et une réponse incontournable aux défis climatiques : avec près de **20 000 kilomètres de littoral,** la France hexagonale et ultramarine a tous les atouts pour continuer de développer massivement les énergies marines renouvelables, en particulier l'éolien en mer.

Notre ambition collective est donc claire : bâtir une économie maritime raisonnée, raisonnable et régénérative. Raisonnée, parce qu'elle s'appuie sur la connaissance scientifique, l'observation et la gestion durable des

écosystèmes marins. Raisonnable, parce qu'elle intègre les réalités économiques et humaines, le coût des transitions, la planification dans le temps long, la hiérarchisation des priorités. Régénérative, enfin, parce qu'elle ne se contente pas de limiter l'impact, mais vise à restaurer, réparer et transformer : restaurer les habitats, protéger les littoraux avec des solutions fondées sur la nature, valoriser les déchets maritimes pour en faire de nouvelles ressources et symboles d'économie circulaire.

Protéger la mer ne doit pas signifier l'immobiliser ; l'exploiter ne doit plus signifier la dégrader. Notre responsabilité est d'organiser une économie bleue qui protège en produisant, qui crée de la valeur tout en régénérant les milieux, et qui associe les territoires, les entreprises, les citoyens et la recherche à cette dynamique. Construire cette économie maritime durable, c'est **choisir une voie d'équilibre** : celle d'un océan à la fois protégé, productif et porteur d'avenir.

La Mer, colonne vertébrale de l'économie mondiale et pilier de notre économie nationale

Plus de **80% du commerce international passe par les océans**. Ce n'est pas seulement une donnée logistique : c'est la structure invisible qui soutient l'économie mondiale. Sans navires, sans ports, sans routes maritimes, tout s'interrompt : échanges de biens manufacturés, flux énergétiques, ressources minières, denrées agricoles, approvisionnements industriels ou ultramarins, tourisme maritime… Tout dépend, directement ou indirectement, de la mer.

Avec plus de **119 milliards d'euros de valeur économique** générée par les adhérents du CMF chaque année, l'économie bleue française est bien plus qu'un secteur : c'est un pilier de notre Nation. Elle irrigue nos territoires, soutient nos entreprises, garantit nos approvisionnements et maintient des emplois durables et non délocalisables. Ces métiers ne sont pas abstraits ; ils incarnent l'excellence française et font rayonner notre pays, des ports aux villages de l'intérieur de notre pays.

La mer n'est pas une périphérie de notre économie : elle en est l'épine dorsale, et doit désormais être reconnue comme un levier central de notre stratégie économique, sociale et environnementale.

De la passerelle d'un navire aux quais portuaires, des chantiers navals aux laboratoires de recherche, des écoles maritimes aux métiers du tourisme, la mer offre des **vocations pour tous, à tous les niveaux de qualification**. Ce potentiel d'emplois, d'innovation et de réussite doit être pleinement assumé, valorisé et partagé.

Maritimiser les territoires et les esprits, c'est donc agir à la racine : transmettre dès l'école de véritables connaissances sur le fait maritime, développer l'aisance aquatique et encourager les **activités nautiques, qui comptent déjà 11 millions de pratiquantes et pratiquants réguliers en France.** Car la mer peut être un puissant vecteur de cohésion nationale : elle relie, rassemble et répare.

Elle offre des emplois d'avenir dans les territoires côtiers, ultramarins et ruraux ; elle ouvre des voies de reconversion et redonne du sens à l'action collective en conjuguant transition, innovation et inclusion, nourrissant ainsi une fierté nationale plus juste et plus inclusive.

La France dispose des fondations de cette ambition :

- Des **énergies marines renouvelables indispensables** à la souveraineté énergétique d'une France décarbonée dans un contexte d'instabilité et de sortie des énergies fossiles.
- Une **flotte diversifiée, duale et compétitive,** composée de rouliers, porte-conteneurs, vraquiers, méthaniers et navires spécialisés.
- Un secteur de la **pêche et de l'aquaculture essentiel à la souveraineté alimentaire** de la nation et structurant dans la vie de nos territoires littoraux et ultramarins.
- Une **industrie navale reconnue mondialement,** portée par des régions phares : Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Normandie.
- Une **filière nautique d'excellence, leader mondial** de la voile et de la glisse, dont près de 80 % de la production française est exportée.
- Des **ports stratégiques** qui structurent notre souveraineté : au Havre, à Marseille-Fos, en Martinique, à Dunkerque et Nantes-Saint-Nazaire, ou encore à Boulogne-sur-Mer pour les produits de la mer. Aucun grand pays ne peut exister sans grands ports.

- Des **armateurs puissants et performants**, à l'image de la Socatra ou de CMA CGM, troisième armateur mondial, ou encore les armateurs innovants, à l'image de la filière vélique.

- Un **enseignement maritime d'excellence**, qui s'appuie sur une formation à la marine marchande parmi les plus performantes au monde, avec notamment le diplôme d'ingénieur polyvalent, mais aussi sur un réseau diversifié d'établissements, d'écoles d'ingénieurs spécialisées et de cursus universitaires, notamment au sein du Réseau des Universités Marines.

- Une **Marine nationale présente sur toutes les mers du globe**, garante de la sécurité de nos approvisionnements, de nos ressources et de nos intérêts stratégiques.

- Des services de **l'Etat pleinement engagés** dans le cadre de l'Action de l'Etat en Mer pour la sécurité des personnes, des biens et la préservation de l'environnement.

- Des **axes fluviaux stratégiques** pour dynamiser nos territoires (HAROPA, Axe MERS).

- Un secteur **de l'innovation très dynamique,** qui s'appuie notamment sur un réseau de pôles de compétitivité et irrigue l'ensemble des champs de la politique maritime (propulsion décarbonée, énergies marines renouvelables, biotechnologies, exploration, nautisme, etc), dans l'Hexagone et en Outre-mer.

- Et enfin, une **recherche scientifique de grand large**, présente sur tous les océans, quand nombre de pays ne mènent que des recherches côtières.

La mer n'est pas qu'un atout : elle est une responsabilité partagée. En faire une colonne vertébrale de notre modèle économique et social, c'est choisir une France ouverte, résiliente et conquérante.

La Mer, espace de rivalités croissantes

Les équilibres mondiaux se recomposent. Le retour affirmé des rapports de force, l'affaiblissement du multilatéralisme et la résurgence des logiques d'empire imposent de regarder la mer non plus seulement comme un espace de liberté, mais comme un espace de rivalités. Dans un siècle où la puissance se mesure autant à la capacité de produire

qu'à celle de relier, la mer est devenue un actif stratégique majeur. Les crises récentes l'ont démontré : **lorsque les routes maritimes - véritables artères bleues de l'économie mondiale - sont perturbées, c'est l'ensemble de nos échanges et de nos approvisionnements qui vacille**. Nos 76 000 km de routes maritimes constituent à la fois un signe de puissance et un rappel de notre vulnérabilité, mais aussi un rappel de notre responsabilité : celle de savoir les protéger. La crise énergétique de 2022 nous a également montré l'importance de diversifier nos sources d'approvisionnement vers une électricité plus renouvelable : **le développement des énergies marines renouvelables est l'une des solutions pour réduire notre vulnérabilité.**

Mais la souveraineté ne se joue plus seulement à la surface. Sous les océans s'étend un réseau invisible et vital : celui des **câbles sous-marins de télécommunication,** par lesquels transitent **99% des communications mondiales et près de 10 000 milliards de dollars de transactions financières chaque jour.** Longs de 1,4 million de kilomètres (soit environ trente-cinq fois le tour de la Terre), ils forment la colonne vertébrale numérique de la planète. Or, aujourd'hui, près de 70% des nouveaux projets sont financés par les grands acteurs privés du numérique.

Cette concentration de moyens crée une dépendance stratégique et fragilise notre souveraineté numérique, alors même que **la France dispose d'une grande expertise en matière de câbliers.** Reprendre l'initiative dans ce domaine est donc essentiel : sécuriser les câbles, maîtriser leur tracé, affirmer notre contrôle sur leur propriété et leur protection, c'est garantir la liberté et la sécurité de nos données, donc de nos choix.

De même, les **câbles sous-marins électriques,** majoritairement propriété des gestionnaires de transport d'électricité nationaux, permettent d'échanger de l'électricité et participent ainsi à la sécurité d'approvisionnement et à la souveraineté énergétique en Europe.

La conflictualité s'étend désormais aussi au monde cyber. L'attaque subie par Maersk en 2017 (près de 300 millions de dollars de pertes) a illustré combien un choc numérique peut entraîner un choc logistique, industriel et économique. En 2023, le M-CERT de France Cyber Maritime a recensé 612 incidents affectant le secteur maritime, dont un tiers touchant directement les infrastructures portuaires. Le risque est tangible, croissant et global.

Le maritime du XXIe siècle est ainsi devenu un levier de puissance et un champ de confrontation.

Face à ces **menaces hybrides** (physiques, numériques, économiques) nous devons renforcer notre vigilance collective, consolider la résilience de nos infrastructures et affirmer notre capacité d'action sur tous les fronts : à la surface, sous la mer et dans le cyberespace.

Protéger nos mers, c'est désormais protéger notre avenir.

La France, puissance maritime à conforter

Nous avons les atouts d'une grande nation maritime ; il nous faut désormais en avoir la volonté. L'Outre-mer est la chance de la France. Grâce à ses territoires ultramarins, notre pays dispose du deuxième domaine maritime mondial et est présent sur tous les océans. Cette présence planétaire fait de la mer l'un des fondements de notre souveraineté : économique, énergétique, numérique, alimentaire et stratégique.

Et pourtant, **cette puissance reste trop souvent ignorée**. La France demeure une puissance maritime qui ne s'assume pas encore pleinement. Nos politiques publiques, nos institutions et nos arbitrages budgétaires n'ont pas toujours été à la hauteur de notre potentiel.

Les retards accumulés dans plusieurs projets structurants en témoignent : la France a connu plus de dix ans de décalage dans le déploiement de ses premiers parcs éoliens en mer en raison de procédures administratives et de contentieux, tandis que le projet du Canal Seine-Nord Europe, pourtant essentiel pour relier le bassin de la Seine au réseau fluvial du nord de l'Europe, a été débattu pendant plusieurs décennies avant d'entrer réellement en phase de réalisation.

Pendant ce temps, d'autres avancent.

La compétition mondiale s'intensifie : les États-Unis, la Chine, mais aussi nos voisins européens, investissent massivement dans leurs flottes, leurs ports, leurs chantiers navals et leurs énergies marines. De grandes infrastructures émergent en quelques années là où, en France, un projet structurant peut mettre une décennie à se concrétiser. Cette lenteur n'est pas anodine : elle fragilise notre souveraineté logistique, énergétique, alimentaire et industrielle.

Dans un contexte de tension budgétaire, la vraie question n'est pas : « Combien coûte la mer ? », mais bien « Combien coûtera l'inaction ? ».

Les retards et les renoncements ont un prix : pertes de parts de marché, dépendances accrues, érosion de nos filières et pertes de compétences, dégradation des littoraux, pillages de nos ressources, coûts grandissants des crises climatiques, des ruptures logistiques et des catastrophes naturelles. L'inaction a toujours un coût plus lourd que l'action.

Face à ces défis, la France doit puiser dans la force de son espace maritime et **affirmer une stratégie claire, fondée sur une vision à long terme et des priorités assumées.** Car la mer impose son propre rythme :

- Le temps long des infrastructures : ports et infrastructures logistiques associées, chantiers navals, énergies marines, transition énergétique et de leurs investissements.
- Le temps long de la nature : restauration des écosystèmes, adaptation des littoraux, recherche scientifique.
- Le temps long de la formation : sensibilisation dès l'école, reconversion professionnelle, féminisation et attractivité des métiers de la mer.
- Le temps long de la recherche et des études scientifiques.

Notre Livre bleu s'inscrit dans cette temporalité du long terme et propose à la France de franchir dès maintenant un cap :

- En se dotant d'une **stratégie maritime nationale** assortie d'une loi d'orientation et de programmation maritime ;
- En **donnant de la visibilité** à nos ports, nos armateurs, notre industrie navale, nos ressources et énergies marines, notre recherche scientifique maritime, notre pêche et notre conchyliculture - **leviers essentiels pour tout investissement stratégique durable ;**
- En plaçant la jeunesse, les outre-mer et l'égalité professionnelle au cœur de notre puissance maritime.

Ce programme **s'adresse à toute la communauté maritime française** : armateurs, pêcheurs, industriels, dockers, exploitants de granulats marins, ingénieurs, chercheurs, entrepreneurs, élus, marins de l'État, citoyens des littoraux et de l'outre-mer. Mais **il s'adresse aussi à toutes les Françaises et les Français,** car chacun d'entre nous vit de la mer, souvent sans en avoir conscience. Notre prospérité, notre sécurité et notre avenir seront maritimes, à condition d'**en faire, dès aujourd'hui, une priorité nationale. Ensemble, faisons de la mer non plus une frontière, mais un horizon partagé : celui d'une France maritime, souveraine et puissante, qui rassemble ses territoires et sa société autour d'un avenir commun.**

8 propositions pour une politique maritime à la hauteur des enjeux

Faire de l'économie bleue une priorité stratégique de l'État et donner à la France les moyens de sa puissance maritime.

1 Faire de la mer une priorité stratégique

Donner enfin à la France une politique maritime à la hauteur de ses atouts. Porter une stratégie nationale de long terme, pilotée au plus haut niveau de l'État et dotée de moyens pérennes. Intégrer pleinement les outre-mer aux décisions qui engagent l'avenir maritime du pays.

2 Simplifier, harmoniser et sécuriser l'environnement réglementaire

Permettre aux projets maritimes d'avancer plus vite et dans un cadre plus stable. Réduire les délais, sécuriser les investissements et harmoniser les règles, tout en accélérant la digitalisation des flux portuaires et logistiques.

3 Défendre la compétitivité

Donner aux filières maritimes françaises les moyens de lutter à armes égales dans la compétition mondiale. Défendre notre base industrielle et nos emplois, moderniser les connexions logistiques de nos ports, lutter contre la concurrence déloyale et le dumping social, et renforcer la compétitivité de nos filières.

4 Renforcer notre souveraineté

Garantir à la France la maîtrise des capacités maritimes indispensables à son indépendance. Sécuriser nos ports, nos câbles sous-marins et nos infrastructures stratégiques, préserver nos capacités industrielles et organiser une flotte mobilisable en cas de crise. Renforcer également notre souveraineté alimentaire, minérale et la continuité de nos approvisionnements.

5 Accélérer la transition écologique

Faire de la transition écologique une nouvelle force industrielle maritime française. Décarboner les ports, le transport maritime et la pêche, accélérer le développement des énergies marines renouvelables et soutenir l'économie circulaire. Faire en sorte que les technologies et les emplois de cette transformation se développent en France et dans nos territoires.

6 Garantir une gestion durable des espaces

Concilier protection de l'océan, développement des activités et adaptation de nos territoires. Organiser la coexistence des usages, préserver les grands fonds et les ressources en eau, et préparer nos littoraux au recul du trait de côte, aux submersions et au changement climatique.

7 Éveiller, former et diversifier les profils

Préparer les compétences maritimes dont la France aura besoin demain et ouvrir ces métiers au plus grand nombre.
Faire connaître et pratiquer la mer dès l'école, développer les formations et les parcours en Hexagone comme dans les outre-mer, et accélérer la féminisation, l'inclusion et l'accès à l'emploi.

8 Innover en mer

Faire grandir en France les innovations maritimes françaises.
Soutenir leur financement, faciliter leurs premières commandes et mobiliser davantage l'achat public et privé. L'objectif : permettre aux entreprises innovantes de trouver leur marché, de s'industrialiser et de créer de la valeur en France.

1 : Faire de la mer une priorité stratégique

La France est une puissance maritime ; elle doit désormais se penser et agir comme telle. Grâce aux Outre-mer, elle dispose du deuxième espace maritime mondial, source d'opportunités mais aussi de responsabilités majeures. Pour autant, les politiques maritimes restent encore trop souvent dispersées entre défense, énergie, transports, commerce, industrie, environnement ou recherche.
Or le maritime est par nature une politique du temps long : navires, ports, infrastructures énergétiques, compétences, recherche et innovation engagent le pays pour plusieurs décennies.

Notre ambition : faire de la mer une priorité stratégique durable de l'État, avec une vision, un pilotage et des moyens inscrits dans le temps long, incluant pleinement les Outre-mer.

Nos mesures :

1. Mettre en place **une stratégie maritime nationale de long terme**, pilotée au niveau du Premier ministre, renforcée par **l'adoption d'une loi d'orientation et de programmation maritime** couvrant les enjeux écologiques, souverains et économiques, donnant des moyens et de la visibilité pour les investissements publics et privés.

2. **Inscrire systématiquement un volet ultramarin dans l'élaboration des lois et réglementations nationales**, afin de mieux prendre en compte les réalités géographiques, économiques et climatiques propres aux territoires ultramarins.

Ces mesures donneront un cadre commun et des leviers d'action à l'ensemble de la France maritime, en Hexagone comme en Outre-mer, en mettant en cohérence ports, transport, industrie navale et nautique, pêche, ressources et énergies marines, formation et recherche autour d'une stratégie de long terme. Faire de la mer une priorité nationale, c'est faire le choix d'une France qui investit dans ses atouts, développe ses territoires, renforce sa souveraineté et prépare sa résilience face aux mutations en cours.

2 : Simplifier, harmoniser et sécuriser l'environnement réglementaire

La France maritime ne manque pas d'atouts : elle souffre encore d'un angle de vue trop continental qui ne permet pas aux activités maritimes de se déployer pleinement. Délais trop longs, complexité des procédures, insécurité juridique ou fiscale et manque d'harmonisation peuvent freiner les projets et les investissements. Simplifier ne signifie pas abaisser nos exigences : il s'agit de rendre la règle plus lisible, les procédures plus fluides et l'investissement plus sûr, tout en facilitant la circulation des données et des flux.

Notre ambition : offrir aux acteurs maritimes un environnement plus simple, plus stable et plus prévisible, pour réduire l'incertitude, accélérer les projets et libérer l'investissement.

Nos mesures :

2.1 **Réduire les délais d'instruction des grands projets** portuaires, industriels et énergétiques grâce à la simplification des procédures et un traitement prioritaire et coordonné sous pilotage interministériel sous l'autorité du préfet de région.

2.2 **Adopter une fiscalité lisible et équilibrée sur le foncier des zones industrialo-portuaires ou dédiées à l'économie bleue** afin de garantir aux entreprises visibilité, stabilité et sécurité juridique pour leurs investissements.

2.3 **Sécuriser juridiquement les investissements, notamment sur les zones d'activité littorales et portuaires en adaptant les règles de mise en concurrence** en favorisant la complémentarité entre le public et le privé, **et en réduisant les risques juridiques et économiques** pesant sur les investissements privés réalisés avant le terme des autorisations domaniales.

2.4 **Défendre une position claire en faveur de l'harmonisation des procédures administratives et des cadres réglementaires applicables au sein de l'Union européenne et des bassins maritimes**, afin d'améliorer la lisibilité des règles, de faciliter les démarches des acteurs économiques et de sécuriser les projets transfrontaliers.

2.5 **Accélérer le développement d'outils numériques européens renforçant l'interopérabilité des données portuaires et logistiques** (guichets uniques, Cargo Community Systems, jumeaux numériques) afin de sécuriser et fluidifier le passage portuaire, de faciliter le report modal et de sécuriser la traçabilité des flux.

Dans la compétition maritime mondiale, la capacité à agir vite est devenue un avantage stratégique. La France ne peut laisser la complexité de ses procédures devenir un frein aux projets qui préparent son avenir maritime.
Un État stratège doit savoir protéger l'intérêt général tout en créant les conditions pour agir : simplifier, sécuriser et accélérer, c'est permettre à nos entreprises et à nos territoires d'investir, d'innover et de se développer au rythme de leurs concurrents.

3 : Défendre la compétitivité

La puissance maritime se joue aussi dans notre capacité à rester dans la course. La compétition mondiale a changé d'échelle et l'Europe est progressivement déclassée : investissements massifs chez nos concurrents, politiques industrielles offensives, maîtrise rampante des infrastructures critiques et des chaînes logistiques redessinent les rapports de force politiques et économiques. Face à cette nouvelle donne, la France et l'Europe doivent défendre leurs intérêts et garantir à leurs ports, leurs industries, leurs armateurs, et leurs filières dont certaines, comme le nautisme, sont fortement exportatrices, les conditions d'une concurrence internationale équitable. Car leur compétitivité conditionne directement notre capacité à préserver nos savoir-faire, nos emplois et notre autonomie de décision.

Notre ambition : donner aux acteurs maritimes français les conditions pour investir, se développer et affronter la concurrence internationale à armes égales.

Nos mesures :

3.1. Obtenir une **mise en œuvre offensive et financée des stratégies maritimes industrielles, portuaires et touristiques de l'Union européenne,** et les appliquer au niveau national.

3.2 **Défendre explicitement la diversité des modèles de gouvernance portuaire, grands ports maritimes de l'État et ports décentralisés** gérés par les collectivités territoriales, et associer ces dernières à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie maritime et portuaire nationale volontariste.

3.3. **Maintenir et développer les connexions logistiques stratégiques des ports français** en renforçant les capacités de report modal, l'entretien et la modernisation des infrastructures nécessaires à l'acheminement compétitif et décarboné des marchandises et en mettant en place des plans de continuité d'activité concertés avec les acteurs portuaires et logistiques locaux en cas de crise.

3.4. **Affirmer notre position en faveur de la préférence industrielle européenne,** notamment sur nos filières maritimes d'excellence, **et lutter contre la concurrence déloyale** liée aux subventions directes et indirectes extra-communautaires.

3.5. **Accroître l'attractivité du pavillon français et lutter contre le dumping social.**

3.6. **Renforcer la compétitivité des filières halieutiques françaises et européennes** en réformant le modèle économique des ports de pêche, en luttant contre la pêche INN et en ouvrant le cadre réglementaire et financier permettant le renouvellement de la flotte.

3 : Défendre la compétitivité

La compétitivité n'est pas une course au moins-disant : elle doit nous permettre de rester maîtres de nos choix. Préserver une base maritime forte en France et en Europe, c'est conserver la capacité de porter nos standards sociaux, environnementaux et industriels sans renoncer à notre place dans les échanges mondiaux. C'est cette compétitivité, exigeante et durable, que nous voulons défendre.

4 : Renforcer notre souveraineté

Pas de souveraineté sans maîtrise de la mer. C'est par elle que transitent nos approvisionnements et nos données, et c'est sur elle que reposent des pans essentiels de notre puissance industrielle, énergétique et alimentaire. Cette souveraineté exige des capacités concrètes : des espaces productifs préservés, des infrastructures stratégiques performantes et sécurisées, des ports points d'appui du sauvetage et de la sécurité en mer, une flotte souveraine et des filières capables de répondre aux besoins du pays, y compris en temps de crise. La France possède ces atouts ; elle doit les conforter, les moderniser et les pérenniser.

Notre ambition : consolider durablement nos capacités maritimes pour nous donner les moyens de produire sur notre territoire, d'acheminer ce qui est essentiel à notre pays, de protéger nos atouts stratégiques et de résister aux crises.

Nos mesures :

4.1 **Mettre en œuvre un pilotage concerté et un cadre harmonisé des zones industrialo-portuaires réservant durablement ces espaces aux usages productifs indispensables aux flux de marchandises, à la continuité territoriale et à la transition industrielle et énergétique** : énergies marines, granulats marins, stations de pilotage, infrastructures énergétiques et logistique bas carbone, construction et réparation navales.

4.2 **Lancer un programme national « Infrastructures stratégiques 2035** » associant l'État et l'industrie pour identifier les capacités existantes et moderniser les infrastructures navales stratégiques dans une logique de compétitivité et de double usage civil-militaire, et obtenir au niveau européen l'extension aux infrastructures de réparation navale du régime d'exemption des aides d'État applicable aux infrastructures portuaires.

4.3 **Adapter la sûreté physique et cyber des ports et des infrastructures maritimes stratégiques** (gazoduc, oléoduc, câbles sous-marins, data centers, etc) aux nouveaux risques **via des partenariats clairs et opérationnels entre l'État, les autorités portuaires et les acteurs économiques.**

4.4 **Structurer une flotte stratégique mobilisable en cas de crise** afin de garantir la continuité des approvisionnements essentiels et la défense du territoire.

4.5 **Reconnaître la croisière comme une filière stratégique pour la France**, qui peut peser et se positionner comme chef de file pour l'évolution mondiale du secteur, **au service de l'attractivité touristique et du dynamisme économique et portuaire des territoires,** comme du **maintien d'une excellence industrielle nationale** indispensable à notre souveraineté.

4 : Renforcer notre souveraineté

4.6 **Renforcer la souveraineté alimentaire française en révisant la loi EGalim afin d'intégrer explicitement une part de produits de la pêche et de l'aquaculture françaises dans les objectifs de la restauration collective,** en favorisant **l'approvisionnement local et les circuits courts,** mais également **en renouvelant la flotte** qui ne permet plus de répondre aux enjeux à venir.

La prochaine crise ne doit pas révéler nos dépendances : elle doit démontrer notre préparation. Faire le choix de la souveraineté maritime aujourd'hui, c'est anticiper plutôt que subir et investir avant que l'urgence ne l'impose. C'est donner à la France la capacité de décider et d'agir, quelles que soient les circonstances.

5 : Accélérer la transition écologique

Le **maritime de demain se construit aujourd'hui**. Décarbonation des flottes et des activités portuaires, nouvelles énergies, propulsion vélique, économie circulaire : la transformation est déjà engagée et la France dispose d'acteurs pionniers engagés dans des démarches reconnues de performance environnementale, de décarbonation et de certification volontaire. L'enjeu est désormais de changer d'échelle, en donnant aux entreprises, aux ports et aux territoires les moyens d'investir, d'innover et de déployer ces solutions.

Notre ambition : faire de la transition écologique un moteur de transformation, de compétitivité et de leadership pour l'ensemble du maritime français.

Nos mesures :

5.1 **Soutenir la transition environnementale des activités portuaires, du transport maritime et des nouveaux équipements maritimes** via l'électrification des usages dans les ports, le report modal bas carbone, le développement des carburants alternatifs, l'innovation industrielle et des outils de financement et de fiscalité adaptés, notamment en mobilisant pluriannuellement une part massive des revenus issus des ETS.

5.2 **Accompagner la décarbonation de la flotte de pêche avec un fonds national** finançant remotorisation, hybridation, carburants alternatifs, rénovation des coques et renouvellement des navires et en favorisant la coordination des cofinanceurs.

5.3 **Accélérer la planification et le déploiement des énergies marines renouvelables par la mise en place d'un délégué interministériel dédié et d'un programme d'aménagement financé. Lancer des appels à projets pilotes,** et **définir dès à présent une trajectoire crédible de développement des EMR au-delà de 2035**, afin de garantir une visibilité de long terme aux industriels, aux territoires et à l'ensemble de la filière.

5.4 **Accompagner financièrement les ports de plaisance vers la certification « ports propres » et « port actif en biodiversité »**, notamment au travers des dispositifs d'accompagnement des agences de l'eau et de l'OFB.

5.5 **Soutenir l'économie circulaire maritime**, notamment la déconstruction et le recyclage des navires de plaisance en garantissant une part accrue et pérenne du produit de la TAEMUP affectée à l'éco-organisme *Association pour la plaisance éco-responsable* (APER).

5 : Accélérer la transition écologique

Cette transformation est aussi une bataille industrielle. Les technologies, infrastructures et savoir-faire qui décarboneront le maritime demain doivent pouvoir être développés, produits et déployés en France. En créant dès aujourd'hui les conditions de l'investissement et du passage à l'échelle, nous pouvons conjuguer ambition environnementale, création de valeur et emplois dans nos territoires. La France a tous les atouts pour devenir l'un des leaders mondiaux du maritime décarboné : donnons-lui les moyens de prendre cette avance.

6 : Garantir une gestion durable des espaces

La mer est un espace à préserver, mais aussi un espace à partager et à préparer pour demain. À mesure que les usages se développent et que les effets du changement climatique s'intensifient, la France doit organiser leur cohabitation sans renoncer ni à ses activités maritimes ni à la protection des écosystèmes.
Un équilibre d'autant plus essentiel que ces activités font vivre les territoires : plus de 50 M€ de retombées économiques à Saint-Malo pour la *Route du Rhum* 2022 et plus de 2 millions de personnes se sont rendues en Vendée pour le *Vendée Globe*.

Notre ambition : garantir une gestion durable de nos espaces maritimes et littoraux, capable de concilier leur développement, leur protection et leur adaptation aux transformations à venir.

Nos mesures :

6.1. **Faire de la France un acteur moteur de la gestion durable des grands fonds marins :**
- Défendre l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) et son futur code minier.
- Maintenir un moratoire sur toute exploitation tant que les impacts environnementaux ne sont pas scientifiquement établis.
- Sanctuariser les moyens de recherche et d'exploration, construits et développés en France, en particulier de l'Ifremer, pour produire les connaissances indispensables à une décision éclairée.
- Poursuivre la structuration du pôle d'excellence Grands fonds pour capitaliser sur la dynamique de France 2030 «explorer les fonds marins», et renforcer les échanges entre les acteurs.

6.2. **Promouvoir une planification intégrée de la mer pour :**
- Permettre la cohabitation et le développement des usages : pêche, conchyliculture, aquaculture, granulats marins, défense, plaisance, nautisme, tourisme et énergies marines renouvelables, en favorisant par exemple la co-activité telle que l'expérimentation de projets de production aquacole et conchylicole au sein des parcs éoliens en mer.
- Favoriser des actions de restauration écologique, lorsque leur efficacité est scientifiquement démontrée.

6.3. **Mettre en œuvre la stratégie nationale de gestion durable des mouillages et accélérer le déploiement des ZMEL par** la mise en place d'un pilotage national, la simplification des procédures et la validation d'un modèle économique.

6.4. **Lancer un grand plan national pour l'eau sur les littoraux, intégrant :**
- la lutte contre les pollutions plastiques ;
- le développement de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) ;
- la prévention de la salinisation des nappes phréatiques ;

6 : Garantir une gestion durable des espaces

- la modernisation et l'adaptation des infrastructures d'eau et d'assainissement ;
- la prévention et l'alerte face aux contaminations et l'accompagnement des entreprises dans leurs investissements de sécurisation sanitaire.

6.5. **Créer un fonds national d'adaptation des littoraux** afin de financer les politiques de protection, d'adaptation et de recomposition territoriale ainsi que l'adaptation des infrastructures littorales et portuaires face au recul du trait de côte, à la submersion marine et aux conséquences du changement climatique.

La mer ne doit être ni sanctuarisée, ni livrée à une compétition sans règle entre les usages. Notre responsabilité est d'organiser son avenir : protéger ce qui doit l'être, permettre aux activités de se développer et préparer dès aujourd'hui nos littoraux aux transformations de demain.

7 : Éveiller, former et diversifier les profils

La puissance maritime de demain se prépare dans les écoles, les formations et les entreprises d'aujourd'hui. Pourtant, on ne choisit pas un métier que l'on ne connaît pas, et trop de talents restent encore éloignés des opportunités qu'offre le maritime. De l'école à la formation professionnelle, de l'Hexagone aux Outre-mer, nous devons rendre ces métiers visibles, accessibles et attractifs, et ouvrir davantage les parcours et les passerelles.

Notre ambition : faire émerger une nouvelle génération de talents maritimes, plus nombreuse, plus diverse et formée aux compétences dont la France a besoin.

Nos mesures :

7.1. **Déployer un plan national « Compétences Mer » visant à :**

- Maritimiser les territoires en intégrant le maritime dans les politiques d'orientation nationales (ONISEP, salons etc.) et en favorisant, dès le plus jeune âge, par la pratique des sports nautiques, la découverte de l'environnement marin et des métiers de la mer (classes mer…).
- Valoriser davantage « l'Archipel France » dans les programmes scolaires afin de faire connaître la diversité des territoires ultramarins et leur rôle stratégique.
- Développer l'alternance et les formations en situation de travail dans l'ensemble des filières, en ciblant les entreprises qui embauchent en fin de parcours.
- Renforcer les passerelles entre formations et métiers maritimes par la reconnaissance des brevets et certifications et les coopérations entre Marine marchande et Marine nationale.
- Former davantage les décideurs aux enjeux maritimes : via des modules de maritimisation au sein des cursus (INSP, INET, IRA), et par des interventions des experts auprès des décideurs en poste.
- Développer un esprit de défense au sein de formations en lien avec les besoins en compétences des entreprises de la filière.

7.2 **Accompagner les parcours professionnels ultramarins :**

- Créer ou consolider des filières maritimes et portuaires dans les lycées, IUT, centres de formation et écoles locales (gestion portuaire, industrie navale, nautisme et plaisance, pêche durable, aquaculture, tourisme côtier, EMR, BlueTech).
- Organiser de vrais parcours entre l'Hexagone et les Outre-mer : bourses de mobilité ciblées, conventions entre écoles hexagonales et établissements ultramarins.

7.3 **Accélérer l'inclusion des métiers maritimes :**

- Accélérer la féminisation des métiers maritimes en renforçant les actions d'orientation et de découverte des métiers auprès des femmes, et en soutenant les démarches des entreprises et des filières en faveur de la mixité professionnelle.
- Favoriser l'ouverture des métiers maritimes aux personnes en situation de handicap, en soutenant le développement de parcours adaptés de découverte des métiers, de formation et d'accès à l'emploi.

7 : Éveiller, former et diversifier les profils

- Développer des parcours d'insertion vers les métiers de la mer pour les personnes éloignées de l'emploi ou sorties des parcours scolaires, en s'appuyant sur des formations courtes, des immersions professionnelles et en favorisant l'accompagnement vers l'emploi en lien avec les structures accompagnant ces publics.

Faire entrer la mer dans les horizons professionnels, c'est aussi la faire entrer dans notre horizon collectif. Nous voulons que chacune et chacun, quel que soit son territoire, son parcours ou son profil, puisse trouver sa place dans l'avenir maritime de la France. C'est ainsi que se transmet et se renouvelle une nation maritime.

8 : Innover en mer

L'innovation maritime ne se joue pas seulement dans les laboratoires : elle se joue aussi dans notre capacité à lui ouvrir des marchés. Faire émerger des solutions nouvelles est essentiel ; leur permettre de trouver leurs premiers clients, de convaincre les donneurs d'ordre et de franchir le cap de l'industrialisation l'est tout autant. Cela suppose de mieux accompagner la prise de risque, de mobiliser la commande publique et privée et de donner davantage de visibilité aux entreprises innovantes.

Notre ambition : donner aux innovations maritimes françaises les moyens de faire leurs preuves, de trouver leur marché et de grandir en France.

Nos mesures :

8.1 **Renforcer l'écosystème de soutien à l'innovation maritime**, des structures d'incubation, d'accompagnement et de coordination comme les Pôles Mer et le CORIMER, aux financements dédiés tels que France 2030 et les appels à projets.

8.2 **Créer une assurance « Achat Innovation Maritime »** : Cette garantie publique couvrirait une partie du risque d'une première commande innovante et encouragerait à tester des technologies émergentes.

8.3 **Mettre en place un Crédit d'impôt investissement innovant maritime (C3IM)** pour les entreprises qui investissent dans des actifs innovants de l'économie bleue : navires bas carbone, équipements océaniques, solutions de bioéconomie bleue, systèmes numériques.

8.4 **Valoriser les pionniers** en instituant un label « Première commande maritime innovante » pour distinguer et valoriser les donneurs d'ordre (publics ou privés) qui s'engagent pour le déploiement de solutions françaises innovantes.

Une innovation qui ne trouve pas son marché en France le trouvera ailleurs.
À nous de créer les conditions pour que les entreprises innovantes trouvent leurs premiers clients, grandissent et s'industrialisent ici. Soutenir l'innovation, c'est aussi créer les conditions pour que la valeur, les emplois et les activités qu'elle génère se développent en France.

Conclusion

Une ambition maritime pour la France

Une grande politique maritime n'est plus une option pour la France : elle est une condition de sa puissance et de sa prospérité pour les décennies à venir.

Ce programme porte une conviction : notre avenir maritime ne se construira pas par des réponses apportées dans l'urgence. Il exige une vision, de la constance et une capacité à agir dans la durée. En Hexagone comme en Outre-mer, il doit mobiliser l'État, les collectivités, les entreprises, les filières, le monde de la recherche et de la formation autour d'une même ambition.

Faire de la France la première puissance maritime européenne intégrée : une puissance souveraine et résiliente, qui conjugue développement économique, compétitivité, transition écologique et cohésion territoriale.

Cela signifie investir dans nos ports, nos flottes et nos infrastructures ; permettre à nos industries et à nos innovations de se développer ; protéger l'océan, ses ressources et nos littoraux ; former les compétences dont nous aurons besoin et ouvrir plus largement les métiers de la mer à toutes et tous. Cela signifie aussi reconnaître aux Outre-mer toute leur place dans les choix qui engagent l'avenir maritime du pays.

Nous proposons aujourd'hui de franchir un cap : ne plus seulement reconnaître le potentiel maritime de la France, mais organiser collectivement les conditions de sa réussite. Les atouts existent, les savoir-faire sont là, les filières sont prêtes à agir. Il appartient désormais à la puissance publique de leur donner de la visibilité, de la cohérence et les moyens de s'inscrire dans le temps long.

Faire de la mer une priorité nationale, c'est investir dans ce qui compte pour l'avenir du pays : notre indépendance, notre prospérité, le leadership de nos entreprises, la réussite de nos transitions, le développement de nos territoires et les opportunités offertes à celles et ceux qui y vivent.

Le XXIe siècle redonne à la mer une place centrale dans le destin des nations. La France doit y porter une ambition maritime à la hauteur de la place qu'elle entend tenir dans le monde de demain.

Le maritime en chiffres

Ce que représente la mer pour la souveraineté, l'économie et le quotidien des Français.

2e

espace maritime **mondial** - 11 millions de km²

44%

de l'espace maritime européen **assuré par la France**

11 millions*

d'emplois dépendent directement et indirectement de la mer

10 millions

de personnes vivaient en 2017 à moins de dix kilomètres des côtes (hexagone et outre-mer)

119 Md€

de valeur économique générée par les adhérents du CMF chaque année

80%

du commerce mondial transite par la mer

3,9 millions

d'emplois dépendent directement de la mer

97%

du trafic internet mondial passe par des câbles sous-marins

20 000 km

de littoral pour la France (Hexagone et Outre-mer)

~12 000

Ce livre a été construit avec 28 organisations représentant près de 12 000 entreprises et organisations de la filière maritime, réunies au sein du Cluster Maritime Français à travers ses adhérents et leurs membres.

À propos du Cluster Maritime Français

Le Cluster Maritime Français (CMF) rassemble **l'ensemble des acteurs de l'économie maritime française** et constitue un espace de **dialogue**, de **coopération** et de **représentation** de la communauté maritime. Il représente directement plus de **550 000 emplois maritimes** à travers ses filières, autour d'un objectif commun : **redonner à la mer toute sa place dans le projet national et faire du maritime un levier majeur de souveraineté, de prospérité et de rayonnement pour la France.**

Scannez ici

Notre synthèse du programme en 4 pages

www.cluster-maritime.fr

Cluster Maritime Français
Cap sur la croissance bleue

contact@cluster-maritime.fr